



Garde périscolaire une grande inquiétude pour les familles chavilloises

Les rythmes scolaires vont être modifiés. Cela aura des conséquences importantes pour les collectivités territoriales qui assurent un rôle toujours plus important dans l'éducation de nos enfants qu'il s'agisse du fonctionnement de certaines structures (crèches, centres aérés, conservatoires notamment) ou des moyens donnés à d'autres (infrastructures scolaires, transports, personnels d'accompagnement ou d'enseignement, soutien aux associations et clubs).

Changer les rythmes c'est bien mais il y a aussi des contraintes à respecter : horaires professionnels des parents, disponibilité en temps et coût des gardes d'enfants, disponibilité des personnels. Une ville ne peut donc se contenter de gérer au jour le jour sans plan établi et sur la base des habitudes. Dès lors, comment la nôtre envisage-t-elle d'organiser l'accueil de tous les enfants alors qu'elle peine déjà à satisfaire les demandes? Ainsi une soixantaine de familles ont cru qu'il existerait une solution à leur problème pour la journée du mercredi, à tort semble-t-il.

Pour les vacances scolaires, c'est un autre casse-tête parental : à chaque début de période d'inscription il faut courir à la mairie ou se connecter au Portail Famille car passé le premier jour c'est le suspense et/ou souvent la désillusion !!!!

La suppression d'un programme de centres aérés à dominante éducative et corrélativement celle du volet « centres aérés » de l'ex-projet d'un vrai Centre-Ville, balayé par le « tout-résidentiel » n'étaient clairement pas de bonnes idées. De plus, si les centaines d'appartements de standing viennent à être construits, le nombre d'enfants pourrait lui aussi augmenter. Comment la mairie va-t-elle pouvoir gérer cette augmentation des demandes d'inscriptions périscolaires alors que tous les centres sont déjà saturés ?

A cela s'ajoute l'inquiétude de nombreux parents sur ce que prévoit la mairie face à la « refondation » de l'école. Il serait temps qu'on prenne les devants en anticipant les problèmes à venir : budget, embauches, organisation, activités spécifiques, liens avec les associations sportives ou artistiques, le conservatoire dépendant de GPSO, la MJC dans le cadre d'un programme général et concerté ?

Même si le projet de loi n'est pas encore voté, la mairie devrait s'inspirer des quelques communes avoisinantes qui ont déjà initialisé cette concertation avec tous les interlocuteurs concernés : communautés éducatives, parents d'élèves, service périscolaire, partenaires de l'éducation populaire etc. afin qu'il y ait un réel partage, que des solutions stables soit trouvées et que les Chavillois ne soient pas pris au dépourvu en septembre prochain.

Trois questions à Thierry Besançon, Conseiller municipal AGIR pour Chaville

Les adhérents AGIR vous ont désigné "n°1" pour 2014, de quoi s'agit-il ?

Le 24 octobre dernier, l'assemblée générale extraordinaire d'AGIR a effectivement désigné celui qui conduira le Groupe AGIR pour Chaville aux élections municipales du printemps 2014. C'est donc pour moi une marque de confiance importante de la part de notre association et que j'entends mériter. Je dois dire que prendre le relais de Jean LEVAIN est une vraie fierté, et il nous rappelle d'ailleurs souvent combien l'engagement positif que représente AGIR pour notre ville fut important en 1995 et 2001 pour les chavillois. Dans un contexte politique de quasi-bipartisme, représenter une association citoyenne pour gérer une ville est un vrai plus. Nous avons pour nous de l'avoir déjà fait.



L'association AGIR va-t-elle alors constituer une liste indépendante pour les municipales ?

Nous ne le souhaitons pas. Nous avons d'ailleurs déjà conclu un accord au printemps dernier avec Europe Ecologie-Les Verts et le PRG. C'était un premier pas, sachant que nous souhaitons une liste « non exhaustive », donc ouverte. C'est pourquoi nous dialoguons depuis le mois de septembre avec la section PS de Chaville avec laquelle nous échangeons nos propositions. Nous le faisons également avec le PCF qui a toujours été un partenaire réaliste, le Front de Gauche et diverses personnalités modérées. Mais prudence : nous avons le devoir de faire une liste commune "pour" les Chavillois, et non "pour" les appareils politiques et leurs équilibres. Ces échiquiers ne sont pas les nôtres, et seule Chaville compte pour nous.

Enfin, contrairement aux élections de dimension nationale, où prolifèrent comme des champignons les promesses non tenues et les partis inconnus ou trop connus, les élections municipales sont au contraire le temps de la proximité. Pour déterminer son choix, chacun peut directement connaître les valeurs, voir de ses yeux les actions de l'équipe à qui il veut donner sa confiance. Il n'y a alors plus de partis qui compte, mais des Chavillois qui se rassemblent et forment une équipe unie pour travailler ensemble sur des projets qu'ils auront eux-même décidé. Sans être d'accords sur tout, mais d'accords sur les valeurs essentielles dont a besoin leur ville, chacun apporte ce qu'il sait faire dans le domaine qu'il affectionne et la somme de tous ces savoir-faire sera la nouvelle équipe dont a ardemment besoin Chaville.

Quels sont les ingrédients d'une bonne liste ?

D'abord, l'enjeu n°1 est d'apporter aux Chavillois la garantie pour 2014 de mieux gérer la ville. En 2009, l'UMP / Nouveau Centre a décidé d'augmenter les impôts de 18%, pour maintenant les baisser de 5% par an. La manipulation politique ne fait pas partie de notre ADN. Une bonne liste sera donc nécessairement différente de la liste de la majorité de Droite qui bricole.

Aussi, je souhaite une liste animée par des valeurs de progrès qui se déclinent sur un programme clair. Une approche citoyenne des affaires Chavilloises est essentielle et doit nous distinguer. Nous savons que la crédibilité s'adosse à la compétence et la connaissance des dossiers. L'expérience et le travail terrain de nos élus actuels est un gage pour l'avenir.

Mais notre liste doit aussi intégrer de nouveaux horizons, de nouvelles pratiques, une nouvelle façon d'envisager l'efficacité de la gestion avec le vivre ensemble.

Retour sur la randonnée de redécouverte de la vallée du ru de Marivel



Rencontre qui a réuni environ 180 personnes le 7 octobre dernier .
Un joli succès pour cette initiative citoyenne intercommunale et interdépartementale.
Isabelle Dorison , membre du CC2D de Chaville répond à quelques questions.



Quelle est l'origine du projet ?

Suite à une demande de sensibilisation au développement durable auprès du CC2D de Chaville dans le cadre de la semaine bleue il y a deux ans, j'ai répondu par une proposition d'atelier de préparation de randonnée « sur les traces de l'eau et du ru Marivel ». L'atelier a été rapidement mis sur pied en partenariat avec A.C Gadenne ,du comité Sévrien de DD et en relation avec Yann Fradin (Directeur d'Espaces). Des associations ont été contactées (l'ARCHE, SAHS) et un groupe de travail « Eau » à Chaville s'est constitué dans l'esprit de celui de Sèvres.

Comment la randonnée s'inscrit-elle dans le développement durable ?

Cette initiative a pour but de sensibiliser les habitants aux enjeux environnementaux liés à la gestion de l'eau et au patrimoine culturel de la vallée. Le ru enfoui reste présent et est un lien entre les différentes communes de la vallée.

C'est aussi une façon de faire découvrir le DD de manière vivante et conviviale.

Quelles ont été les différentes étapes de la préparation ?

Sous l'œil attentif et bienveillant de « nos personnes ressources » N.Garcia et M.Schneider , la préparation s'est faite de manière participative et bénévole. Des réunions régulières entre Sévriens et Chavillois, nous ont permis de tracer le parcours , de nous documenter sur les étapes puis de tester la randonnée . Vu l'interêt suscité par notre initiative, nous avons décidé de créer un dépliant –carte, réalisé par V. Roure, qui montre le ru sur une carte pour la 1ere fois depuis son enfouissement. Nous avons pris des contacts avec les autres communes de la vallée. A Versailles , l'aide de P.Desnos (AS-RIEUPE) a été un atout précieux . De même V. Boudriot , directeur des services Eau et Assainissement nous a donné des éclairages techniques très intéressants que nous avons intégré aux commentaires.L'association Espaces a porté le projet auprès de partenaires (Agence de l'Eau, SIAVRM, Sevesq, 4 mairies). Nous avons communiqué de manière ciblée. Nous avons « formé » des guides puis le grand jour est arrivé.

Comment s'est déroulée la randonnée ?

Nous avons eu une journée magnifique. Les précipitations des jours précédents avaient laissé de multiples traces que les guides ont pu utiliser pour illustrer leurs commentaires. Nous avons fait la randonnée en deux étapes avec une pause pique-nique à l'Atrium de Chaville.

Chaque étape a donné lieu à des observations des paysages : relief, dénivelé, sols, flore...comme dans un jeu de piste. Les marcheurs souvent bien informés ont complété spontanément les observations. Ici relatant la vie des blanchisseurs, là expliquant des ouvrages d'assainissement. Chacun a pu s'exprimer. Il y eu de véritables transmissions de savoirs entre les générations.

Quelles ont été les réactions des participants ?

Les participants à tous les niveaux ont été remarquables par leur sérieux, leur investissement, leur enthousiasme. Certains ont découvert des coins de la vallée qu'ils ne connaissaient pas. Tous étaient très intéressés et parfois impressionnés par l'importance du ru dans l'histoire économique de la vallée. La nécessité de reconstituer une trame bleue ne serait-ce que ponctuellement a été très bien comprise. Les exemples de la source et du ruisseau des Nouettes ou bien la redécouverte de la source Saint Germain ont été plébiscités. Le dépliant-carte a été apprécié.

Quelles réflexions personnelles sur le projet ?

De nombreuses personnes détiennent des trésors de connaissances et d'expériences qu'elles savent partager avec passion. Le succès du projet vient aussi de là. Il y a une vraie culture orale que j'apprécie toujours avec plaisir.

L'eau , un bien commun , est un élément fédérateur pour ce projet citoyen où chacun est à même de prendre sa part dans sa préservation et sa gestion durable. Ce projet a démontré que le développement durable peut se faire de manière active et participative et en lien avec les territoires. C'est une des clés pour la mise en place des agendas 21 au niveau communal ou autre.

Et la suite ?

Je pense que cette expérience du DD in situ se poursuivra et que chacun saura mettre sa patte pour la suite. Pédagogie, sensibilisation, concertation nous font avancer à chaque fois un peu plus pour une valorisation de la trame bleue naturelle et la reconstitution de la biodiversité qui en découle. Gageons que chacun prenne conscience de son rôle dans une gestion durable de l'eau !

*DD : développement durable

*CC2D : conseil communal de DD

Liens :

<http://www.association-espaces.org/-Vers-une-instance-de-gouvernance->

Les dépliant –carte sont disponibles à l'association Espaces)

Démocratie participative

par Alain DEFREMONT

Quelle pourrait-être l'application de ce concept dans la gestion municipale ?

Les élections municipales dégagent une majorité porteuse d'un projet pour la durée du mandat, soit 6 ans. Est-ce à dire que pendant ces six années, les citoyens ne vont plus être associés à la mise en œuvre de ce projet ? La démocratie participative est en elle-même le fil conducteur de la volonté politique de l'exécutif.

Quelle démarche ?

La Municipalité définit un objectif constitutif de son projet.

Elle fixe un cadre budgétaire, compte-tenu des contraintes budgétaires.

Elle associe les citoyens concernés et les institutions partenaires, pour sa concrétisation.

Elle construit avec eux les modalités de mise en œuvre et d'évaluation du dispositif.

Elle présente les résultats de ce travail en commission puis au vote du Conseil Municipal.

Par exemple

Dans le cadre de sa politique éducative, l'objectif est « savoir nager à la fin de l'école élémentaire »

Les dépenses relatives à la poursuite de cet objectif sont évaluées dans une enveloppe budgétaire spécifique.

Des représentants des enseignants, des associations de parents d'élèves, des services de l'Education nationale, des personnels encadrant de la piscine, des élus municipaux construisent, dans ce cadre, les modalités de mise en œuvre et d'évaluation.

Le résultat de ce travail est présenté à la commission municipale compétente puis soumis au vote du Conseil Municipal.

Toute l'équipe d'AGIR vous souhaite

UNE TRÈS BONNE ANNÉE 2013



**Si vous souhaitez travailler avec nous cette démarche,
rejoignez nous en remplissant le coupon ci-joint
et en le retournant à Alain Schemidt - 1 rue Albert 1er - 92370 CHAVILLE**

Bulletin d'adhésion à l'association AGIR pour Chaville

Je soussigné(e)

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ Téléphone : _____

Adresse mail : _____

adhère à AGIR pour Chaville pour l'année 2011 en qualité de (merci de cocher la case utile)

Membre individuel (30€) Couple (45€) Etudiant ou Chômeur (9€)

et joins au présent coupon un chèque du montant indiqué, à l'ordre d'AGIR pour Chaville.

Chaville, le _____ Signature :